



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.1073**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-22945- DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : AFFAIRES EUROPEENNES. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES**

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Helliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à M. Yannick DECARA, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Reine MERGER donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 08/10/12

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Reine MERGER

**Politique Publique** : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET** : AFFAIRES EUROPEENNES. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Je vous propose, comme les années précédentes, de soutenir des associations qui, en raison de leur objet et du programme qu'elles conduisent, sont particulièrement actives et contribuent à la promotion de l'idée européenne.

Les associations suivantes se sont mobilisées afin d'être partenaires de la Ville pour l'édition 2012 de la Semaine de l'Europe.

- **Association Italienne d'Aix et du Pays d'Aix**

L'association Italienne d'Aix et du Pays d'Aix (A.I.A.P.A.) a pour objet essentiel la diffusion de la culture et de la langue italienne en France et la diffusion de la culture provençale en Italie. Elle propage son œuvre culturelle au moyen, entre autres, de conférences, expositions littéraires et artistiques. Chaque année, l'association s'associe aux manifestations de la Journée de l'Europe, dont, cette année 2012, l'exposition d'un peintre italien et d'un concours à destination des élèves 12 – 16 ans des collèges.

- **Association Anonymal**

L'association Anonymal a pour objet de promouvoir les activités culturelles et artistiques dans les domaines de l'audiovisuel et du multimedia afin de les rendre accessibles au plus grand

nombre. De la même manière une importante activité est réalisée dans le but de promouvoir une nouvelle forme de cinéma populaire sur et avec la participation des citoyens.

Au titre de la journée de l'Europe 2012, un « micro-trottoir » a été réalisé sur la connaissance de l'Europe par les habitants d'Aix-en-Provence.

Associations	Subvention 2010	Subvention 2011	Proposition subvention 2012
Association Italienne d'Aix et du Pays d'Aix	0	0	800 €
Association Anonymal	0	0	500 €

Ces propositions ont été validées en date du 11 septembre 2012

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DÉCIDER** le versement, au titre de l'année 2012, des subventions exceptionnelles figurant dans le tableau ci-dessus, aux associations précitées.

- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur la ligne budgétaire **92048 6748 1528** qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.1073 - AFFAIRES EUROPEENNES. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 51</b>
<b>Présents</b>	<b>: 41</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 51</b>
<b>Pour</b>	<b>: 51</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**